

Intervention FO sur le Rapport d'activité Assemblée Générale du CGOS – Paris le 15 Juin 2017

Monsieur le Président, Madame/Monsieur le représentant du Ministère, Messieurs les administrateurs, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Avant toute intervention je voudrai rendre un hommage à Jean-Luc Ottato qui nous a quittés il y a peu de temps. Il a été membre titulaire du CA et président de la région PACA. Jean-Luc ta fin tragique nous a tous touché et les collègues de FO ne t'oublieront pas.

Nous voici aujourd'hui réunis pour cette assemblée générale et rendre compte du travail accompli tout au long de l'année.

Du travail nous en avons eu et très tôt à la rentrée puisque nous avons été convoqués à la tenue d'une assemblée générale exceptionnelle pour débattre et approuver un plan de sauvegarde pour la CRH.

Si je reviens brièvement sur ce point qui a nécessité une AG, c'est simplement pour démontrer, si besoin en était, que Force-Ouvrière, quand il le faut, quand cela s'avère indispensable et que c'est pour l'intérêt général, sait prendre ses responsabilités et voter favorablement à une mesure qui n'était pas à priori facile à assumer pour une organisation syndicale.

Nous verrons plus loin que ce ne fût pas le cas tout le temps.

Pas plus tôt cette potion amère avalée, le budget 2017 pointe à l'horizon, avec des perspectives peu réjouissantes : des rentrées financières flirtant avec le zéro et un déficit prévisible à 17 millions d'euros.

Il fallait réagir et nous étions preneurs pour réagir et ne pas laisser le déficit se creuser.

Mais le contexte déjà morose en 2016 nous demandait d'en remettre une couche en 2017.

Il faut se rappeler qu'on avait changé la clé de répartition à l'AG de 2016 en supprimant 1 point aux budgets régionaux et en augmentant, à du concurrence, celui du national à 76/24.

Et cerise sur le gâteau, on s'apprêtait à ponctionner les disponibles des aides remboursables régionaux à hauteur de la moitié de ces derniers.

Cela ne suffisant pas on nous propose d'autres mesures. J'y reviendrais dans un moment.

Pourquoi en est-on arrivé à ce constat ou cette impasse.

Ce n'est pas par une mauvaise gestion de la part des administrateurs, ni par des mauvais choix mais par un phénomène que nous connaissons tous dans nos hôpitaux, il s'agit d'un Ondam restructurant qui vient d'être dénoncé y compris par la conférence des Directeurs Généraux de CHU, il s'agit de la multiplication des plans de retours à l'équilibre, des fusions et des restructurations qui entraînent des baisses sensibles sur le personnel non médical, les CREF et les GHT sont les outils de déstabilisation des établissements publics de Santé donc des budgets, donc de l'emploi, aujourd'hui l'hôpital public connaît le plus grand plan social de notre pays.

C'est ce que nous avons combattu par la grève le 8 novembre 2016 et au travers la manifestation nationale à Paris le 7 Mars 2017.

Comme notre budget est assujetti à la masse salariale, quand celle-ci baisse les entrées budgétaires du CGOS baissent elles aussi.

Un seul petit bémol à ce que je viens de dire, la volonté affichée à vouloir faire fondre les excédents il y a quelques années a été trop drastique, un petit matelas aurait permis d'amortir en douceur ces baisses de rentrées financières.

Ceci mis à part on doit prendre des mesures, car se plaindre ne sert à rien il faut agir.

Et les mesures ont plu comme les impôts pleuvent sur les personnels de la Fonction Publique Hospitalière. Gel de la prestation mariage, du coupon sport, baisse drastique de la prestation décès qui est ramenée à 163 € et baisse de la prestation maladie qui passe de 47.5% à 45%.

Nous ne pouvions pas être d'accord avec ces propositions et nous l'avons exprimé clairement lors de toutes les commissions et instances où le sujet a été débattu. Rien n'y a fait. Lors du vote Force-Ouvrière a pris ses responsabilités et pour la première fois dans l'histoire du CGOS nous avons voté contre un budget national.

En cela les autres composantes représentant les personnels ont fait de même.

Résultat 50% des voix pour et 50% des voix contre.

Nos statuts prévoient qu'en cas de partage des voix la voix du président soit prépondérante: donc les mesures budgétaires ont été adoptées.

Nous contestons vivement ce procédé, qui s'apparente au 49-3 du gouvernement,

Comme pour ce dernier la procédure est légale mais très contestable sur le fond et sur la forme.

Cela exonère la FHF, lorsque le sujet est grave et important, à toute négociation et à rechercher le compromis. Le compromis est une solution qui est acceptable pour une majorité et qui évite que qui que ce soit ne perde à 100% ni ne gagne à 100%.

Force-Ouvrière a et avait toujours plaidé sur un plus juste équilibre entre les prestations sociales et les aides distribuées pour les voyages ou les vacances.

Pour notre organisation syndicale, même si les aides pour les vacances sont importantes il n'y a pas de comparaisons avec les prestations sociales réservées aux plus démunis.

Les mesures prises ont procédé à l'envers.

Nous ne pouvions l'accepter. Preuve lors du dernier CA avec d'autres composantes nous avons lu une déclaration liminaire sur ce sujet et comme les réponses données ne nous ont pas convaincues nous avons quitté la séance avec la CGT, SUD et l'UNSA. En demandant une négociation avec la FHF sur ce sujet.

Il est bien évident que tout ce que je viens d'énoncer précédemment ne se serait produit si le gouvernement avait écouté la demande de FO lors de l'AG de 2016, à savoir dé plafonner les prestations.

Nous avons eu une réponse au cours de l'année par la bouche du représentant du ministère, le gouvernement est d'accord pour dé plafonner, mais à budget constant.

Si le sujet n'était pas si grave ça serait risible.

On a l'impression que l'on nous considère comme des enfants qui réclameraient à leurs parents un argent de poche inconsideré.

Monsieur ou Madame le représentant du ministère nous ne sommes pas des irresponsables et l'on ne réclame pas des mesures indues, mais la juste répartition du salaire différé pour les agents hospitaliers les plus modestes.

Il est à souligner que lorsque l'Etat est l'employeur il se conduit de la pire des façons, ce que les pires employeurs du secteur privé n'oseraient faire.

Alors, aujourd'hui, FO vous fait une nouvelle proposition budgétaire.

Vous réduisez la contribution à 1% mais vous l'assujettissez, non pas à la masse salariale, mais au rentrées budgétaires des hôpitaux.

Je ne peux pas conclure le chapitre budgétaire sans parler de pluralys cet organisme de la fonction publique territoriale qui lorgnait sur les prestations sociales de la fonction publique hospitalière et qui, grâce à un sérieux coup de pouce de la plus haute instance de l'Etat a

reçu l'agrément pour pouvoir s'introduire dans la fonction publique hospitalière. Inutile de se mentir ni de se voiler la face, quand on connaît le Président de cette association, quand on sait dans quelle ville il est maire, quand on connaît ses appartenances politiques et ses amitiés avec les anciens locataires des palais républicains on a bien compris pourquoi les fonctionnaires de l'Avenue de Ségur ont pris cette décision lourde de conséquence pour le bien être social des hospitaliers.

C'est pourquoi le plus rapidement possible FO prendra rendez-vous avec la nouvelle ministre de la santé, qui nous n'en doutons pas aura à cœur de supprimer cette mesure de bas clientélisme politique.

Si les problèmes budgétaires ne suffisaient pas, lors de la dernière AG nous avons voté favorablement au principe de discuter entre autre sur la territorialité.

Discuter, contrairement à ce que d'aucuns pensent ne veut pas dire approuver.

Donc des groupes de travail furent mis en place dès l'automne 2016.

Il s'agissait du vade-mecum des administrateurs, du logement intermédiaire, du rôle réaffirmé du correspondant CGOS et de la réforme sur la territorialité.

Si les trois premiers se déroulèrent sans encombre ce ne fut pas le cas pour le dernier.

Dès le début des discussions FO a mis en garde les composantes favorables à cette réforme que l'ouverture de la boîte de Pandore allait amener beaucoup de mauvais éléments dont on ne soupçonne même pas les effets mais dont FO a dressé les plus importants.

Peine perdue, ce furent des discours en vain, tellement la volonté affichée d'une hypothétique meilleure gestion et je mets sciemment meilleure gestion entre guillemets, emportait tout raisonnement clair et sain.

Regardons et examinons à froid les conséquences : il s'agit de fusionner 8 régions en 4 nouvelles pour que les régions CGOS correspondent aux régions administratives.

Jamais les régions CGOS n'ont collées aux régions administratives. Pourquoi se qui était accepté de toutes les composantes avant, n'était plus acceptable aujourd'hui ?

Pourquoi bouleverser la vie de quelques centaines de salarié du CGOS dans leur vie professionnelle et personnelle ?

Pourquoi vouloir faire coexister des politiques sociales éloignées les unes des autres, ne correspondant plus aux profils des agents hospitaliers concernés ?

Pourquoi prendre le risque de mécontenter les agents hospitaliers lorsqu'ils constateront qu'ils ne touchent plus des prestations qu'ils percevaient l'année précédente. Par exemple la prestation Noël aux enfants

Pourquoi vouloir supprimer 4 sièges de délégations régionales, ce qui va compliquer la vie des administrateurs lors des réunions ?

On pourrait continuer longtemps cet inventaire à la Prévert. La réponse c'est tout bonnement pour que la FHF puisse avoir les 2 instances hospitalières que sont l'ANFH et le CGOS, en adéquation avec les instances régionales de la FHF et aussi par la même occasion pour diminuer le nombre des administrateurs, compte tenu des difficultés qu'a cette composante à remplir les rangs des instances

Pour FO, si la nouvelle territorialisation est adoptée par l'AG, à laquelle nous sommes farouchement opposés, nous ne nous interdirons pas, après le vote, de mettre sur la table des propositions sérieuses et cohérentes afin que la discussion soit moins amère à avaler, même si le breuvage reste quand même saumâtre. Je n'en veux pour preuve que la volonté affichée par certaines composantes de faire basculer la petite enfance du niveau régional au niveau national.

Nous avons toujours, dès que l'on touche à cette prestation, crié "casse-cou".

Il n'y a pas si longtemps : c'était en 2014 si je me souviens bien que la tentative d'exclure certains agents du bénéfice de cette aide au prétexte qu'ils touchaient de l'Etat la PAJE

Je vous renvoie au rétropédalage que nous avons dû exécuter à la hâte, et je dis nous sciemment, car rappelez-vous FO était opposé à ce calcul et avait usé de tous ses moyens pour ne pas le mettre en place.

Comme quoi on a toujours tort d'avoir raison trop tôt.

Alors aujourd'hui on veut recommencer la même erreur.

Si errare humanum est : perseverare est diabolicum.

Va-t-on en toute inconscience amener des agents à percevoir moins de prestations pour la garde de leurs enfants ? En outre comme le budget national tel que je l'ai décrit plus haut est aussi épais que la retraite des vieux, l'idée géniale et sublime a jailli du cerveau de certains; il faut remplacer la prestation petite enfance régionale par le CESU nationalement.

Et passez muscade le tour est joué.

Garcimore n'aurait pas mieux dans ses tours d'illusions qu'il présentait jadis à la télévision.

Sans être voyant extra lucide je peux vous prédire ce qui va se passer si une telle idée aboutie.

Les agents, et il va y en avoir, qui vont percevoir par ce biais une prestation supérieure à ce qu'ils percevaient l'année précédente seront indifférents ou mêmes ingrats.

Par contre je ne vous fait pas un dessin pour ceux qui vont moins percevoir et ceux qui ne percevront plus rien du tout.

Préparez vous Mesdames et Messieurs les membres des délégations régionales à des coups de téléphones véhéments et des lettres salées.

Sans parler des secousses que vont connaitre les administrateurs.

Mais je n'ai pas tout dit ; imaginez la réaction des agents qui utilisaient le CESU pour autre chose que pour la garde d'enfant ?

Cela va être chaud dans le courant de l'année 2018. Et comme en outre nous serons en pleine année électorale nous informerons les agents sur les prises de positions du syndicat FO afin qu'ils sachent que nous avons et que nous défendrons toujours leurs légitimes intérêts.

OUI on nous traite de ringard, Oui on nous accuse de ne vouloir rien changer, Oui on nous reproche notre immobilisme.

Et bien si être ringard c'est d'aider les plus faible, dans les aides qu'on peut leur accorder. Si de changer c'est restructurer les délégations régionales sans se soucier du sort des salariés, si l'immobilisme c'est de vouloir préserver la prestation maladie. Alors oui on est ringard, oui on est contre ces changements, oui on est pour l'immobilisme et on en est fier.

Comme on est fier lors des échéances électorales présidentielles de n'avoir pas appelé à voter pour un tel comme certains ou à voter contre tel autre comme aussi quelques uns.

Demain FO en toute indépendance des politiques et des dirigeants soient ils des fonctionnaires même haut placés, pourra combattre de mauvaises lois si elles devaient se profiler à l'horizon et manifester son mécontentement.

Mes chers amis de la composante FO, après cette AG je vais me retirer, d'autres vous mèneront vers de nouveaux combats et de nouvelles prises de positions.

Soyez toujours fier de ce que vous portez en vous lorsque vous défendez le syndicat FO les valeurs qui sont les nôtre:

Le salaire différé des agents, les prestations sociales, l'aide aux plus démunis.

Merci pour votre écoute et votre patience et à bientôt.

Vive le CGOS, sachons le garder tel que nos anciens nous l'ont transmis.

Je vous remercie